

Questions orales

Une voix: C'est incroyable. Vraiment.

M. Mazankowski: C'est tout simplement ce que je n'ai cessé de dire. . .

M. Turner (Vancouver Quadra): C'est incroyable.

M. Mazankowski: Puis-je signaler simplement. . . Monsieur le Président, je voudrais me montrer aussi ouvert que possible. Je signale à la Chambre et au député. . . Monsieur le Président, si on me le permet, je voudrais rappeler au député et aux autres que la question est devant les tribunaux. Je ne cherche pas à m'abriter derrière cet écran, mais le commentaire 505 de *Beauchesne*, sixième édition, est tout à fait clair. Il dit:

On attend des députés qu'ils évitent d'évoquer des questions en instances devant les tribunaux ou les cours dites «d'archives». Cette convention a pour but de protéger à la fois les parties aux affaires en instance d'introduction ou de jugement et toutes les personnes qui risquent d'être touchées par la conclusion d'une action en justice. Il s'agit là d'une contrainte à laquelle la Chambre s'assujettit elle-même dans l'intérêt de la justice et de l'équité.

ON DEMANDE LES NOMS DES FONCTIONNAIRES

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, j'adresse ma question au vice-premier ministre: quels fonctionnaires ont décidé de cacher l'information aux ministres du Cabinet?

Des voix: Bravo!

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, aucun fonctionnaire n'a caché de l'information au Cabinet.

Une voix: Allons donc!

M. Mazankowski: Monsieur le Président. . .

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: Je rappelle aux députés que, lorsqu'un ministre se lève pour répondre à une question, ils devraient avoir la courtoisie de le laisser parler. Le ministre a la parole.

M. Mazankowski: Monsieur le Président, comme je l'ai déjà dit, on a pris la décision sur la façon de présenter le budget à la suite de la fuite dont tout le monde était conscient le mercredi 26 avril. Toute autre fuite supposée, présumée, connexe ou potentielle devenait un sujet d'enquête de la GRC, une question relevant des autorités

policières. Tout renseignement signalé aux ministres ou aux fonctionnaires du gouvernement a été transmis à la GRC, seule manière convenable de procéder.

Des voix: Bravo!

ON DEMANDE QUI A DÉCIDÉ DE TAIRE LA NOUVELLE AUX MEMBRES DU GOUVERNEMENT

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, M. Masterman, président de La Mutuelle du Canada, a dit qu'il avait téléphoné au cabinet du ministre des Finances un peu après 13 h 30, fait que des ministres ont déjà confirmé à la Chambre. Voici ce que je veux savoir pour tirer l'affaire au clair: quel fonctionnaire ou quels fonctionnaires a ou ont décidé de taire la nouvelle au gouvernement entre 13 h 30 et environ 15 h 30 après la période des questions? Soyez franc et dites-nous qui a pris cette décision et pourquoi?

Des voix: Bravo!

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, contrairement à ce que les députés laissent entendre, il n'a pas été nécessaire de prendre une décision. Les mesures décrites ont été prises le mercredi et il n'y avait pas lieu de prendre d'autres décisions. Le budget a été présenté le mercredi soir 26 avril. Toute fuite supposée ou connexe devenait alors le sujet d'enquête de la GRC.

Des voix: Bravo!

LES IMPLICATIONS POUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

M. John Harvard (Winnipeg—St. James): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. En tant qu'ancien journaliste, je suis profondément dégoûté par les événements des 24 dernières heures. . .

Des voix: Oh, oh!

M. Harvard: Le fait de porter des accusations contre un membre de la tribune de la presse. . .

M. le Président: La parole est au député de Winnipeg—St. James.

M. Harvard: Monsieur le Président, le fait de porter des accusations contre un membre de la tribune de la presse parce qu'il a fait son travail comme il croyait devoir le faire a de sérieuses implications pour la liberté de la presse.